

## **MODALITES DE PRISE EN CHARGE DU HANDICAP**

**Si avant l'inscription le candidat déclare être atteint d'une affection et/ou d'un handicap, l'établissement lui communique une liste de médecins destinée à déclencher une visite médicale pour déclarer le candidat apte ou inapte à la formation au permis de conduire.**

**L'auto-école CONTACT est aux normes d'accessibilité aux handicapés depuis le 4/07/2014.**

**Une sonnette extérieure et accessible permet d'avertir une personne référente présente dans le local professionnel afin de déployer une rampe pliante amovible pour accéder à la salle d'accueil et à la salle de code .**

**Les toilettes respectent aussi les normes d'accessibilité.**

**Notre établissement est également équipé de matériel pour les mal-voyants : peinture sur les marches à l'entrée, auto-collants blancs sur la porte d'entrée et tapis spéciaux au sol.**

**Notre établissement à pris en compte toutes les mesures pour l'accueil des personnes ayant un handicap mais nos véhicules n'étant pas adaptés à certains handicaps moteurs (boîte automatique, commandes au volant) nous les dirigeons vers des établissements spécialisés.**

**Par contre nous mettons tout en œuvre pour faciliter et simplifier la formation d'autres handicaps comme la perte de la vision d'un œil, aux troubles DYS et certaines maladies comme l'épilepsie. Nous adaptons notre enseignement avec des accessoires supplémentaires comme un double rétroviseur extérieur, des cours théoriques et pratiques plus détaillés et une pédagogie adaptée à l'élève.**

**En cas de handicap ( compréhension, lecture difficile, maîtrise de l'outil informatique) des moyens techniques et humains adaptés sont mis en place pour le bon déroulement de sa formation**

.